

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 5 octobre 2020 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Madame Noëlla Daraïche, conseillère  
Monsieur Albini Fournier, conseiller  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Est aussi présent : Vital Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent Monsieur Marion Boucher, conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2020-10-630**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020®
- 4) Acceptation des déboursés de septembre 2020 (\$)®
- 5) Acceptation des comptes à payer (\$)®
- 6) Fonds Innergex-Ponctuels ®
- 7) Immeuble patrimonial®
- 8) Gratte à neige pour Ford 2012 ®
- 9) Programmation Accès-Logis ®
- 10) Nourrir notre monde®
- 11) Suivi du maire et des conseillers
- 12) Correspondance;
- 13) Varia;
- 14) Période de questions;
- 15) Levée de la séance; ®

**2020-10-631**

**Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020**

Il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le procès-verbal du 8 septembre 2020 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2020-10-632      Acceptation des déboursés de septembre 2020**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;  
Que les déboursée de septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

**2020-10-633      Acceptation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 septembre 2020; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 15 35.78 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

**2020-10-634      Fonds Innergex**

**QUE** les projets ainsi que les montants suivants soient acceptés

Sur proposition de; Jean-Marc DesRoches

**PROJETS PONCTUELS**

<b>ORGANISMES</b>	<b>MONTANTS ACCORDÉS</b>
Association Touristique Sainte-Marie-Madeleine	1000 \$
Adm. Portuaire	1000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2000 \$</b>

Résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**2020-10-635      Immeuble patrimonial**

Considérant que le conseil travaille à faire ressortir l'histoire de la municipalité

Considérant que la maison du 109 Principale appartenant à Monsieur Michel Tadros est la plus vieille maison de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine;

Après discussion, il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement de faire la demande au Ministère de la Culture et des Communications pour classer cette maison comme bâtiment patrimonial.

**2020-10-636      Achat d'une gratte à neige**

Considérant que le conseil trouve pertinent de détenir un tel équipement pour ses besoins hivernal et après avoir négocié avec plusieurs fournisseurs;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, d'effectuer l'achat d'une gratte à neige de Madame Guylaine Blais selon son annonce sur Kijiji au montant de 6500 \$. Le montant sera payé à même les surplus cumulés.

2020-10-637

### **Programmation accès logis**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logement adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2.30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécois et les Québécoises;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement de demander au gouvernement de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, Madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Madame Sonia Lebel et au ministre des Finances, Monsieur Éric Girard.

2020-10-638

### **Nourrir notre monde**

Le LAB est une initiative qui vise la mise en œuvre d'infrastructures en autonomie alimentaire visant à augmenter la résilience des citoyens et des municipalités face aux changements climatiques. Tel qu'exigé par le Ministère de l'Environnement, avant d'entamer le projet, l'implication de chaque municipalité doit être assurée par la signature de ce protocole d'entente et l'engagement des élus municipaux à suivre les différentes étapes jusqu'à mise en place des projets.

**NOTRE MUNICIPALITÉ s'engage à :**

**Avoir pris connaissance du LAB et de ses objectifs**

**Signer le protocole d'engagement municipal;**

**Participer aux différentes phases du projet de l'idéation à la réalisation des projets;**

**En collaboration avec l'équipe du LAB, formaliser la création d'un comité local au même titre que les autres comités qui sont répartis entre les conseillers municipaux;**

**Contribuer en nature à la hauteur de la capacité de votre municipalité (ex : prêt de locaux, terrains, main-d'oeuvre, machinerie, entretien, etc.);**

Réfléchir à la viabilité, l'entretien et l'accessibilité de l'infrastructure à long terme;

Nommer un conseiller ou conseillère responsable de ce dossier qui siégera sur le comité local et qui assurera le lien entre le projet et votre municipalité.

#### **Suivi du Maire et des conseillers**

Le Maire et les conseillers font le compte rendu de leur dossier respectif

#### **Correspondance**

**2020-10-639**

#### **Demande de don**

Considérant la demande reçue du CAB dans le cadre de sa campagne annuelle de financement;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résout unanimement de remettre 75 \$ au Centre d'Action bénévole la Grande-Corvée.

#### **Varia**

#### **Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

#### **Levée de l'assemblée**

**2020-10-640**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Joël Côté maire

---

Vital Côté directeur général